

<http://ugtg.org/spip.php?article245>



Grève à la Chambre des Métiers

- Actualité -



Date de mise en ligne jeudi 16 novembre 2006

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Le 06 Mai 2005 au centre des Arts

Vous donniez carte blanche au Secrétaire Général Serge NIRELEP pour organiser la Chambre et mettre tout le monde au travail Mai 2006 carton rouge ! Exit tonton Serge...

Le 06 Mai 2005 au Centre des Arts

Vous nommiez le responsable de l'annexe José GUIOLET chef de cabinet, Mars 2006 vous le nommiez directeur du CFA par intérim, Juin 2006 carton rouge ! Exit le corvéable José

Le 06 Mai 2005 au centre des arts

Vous HURLIEZ que le directeur du CFA Mathieu BRAVO ne ferait pas long feu, Avril 2006 carton rouge ! Exit Lébrav'

Le 06 Mai 2005 au centre des arts

Vous affirmez que la transmission des documents vers la Région est déplorable, MAI 2006 carton rouge à la personne qui a réussi à normaliser ces relations

Exit l'empereur César

26 cartons rouges donnés entre Avril 2005 et Juin 2006 L'institution décapitée, démembrée. Le personnel terrorisé

Ka sa poté ?

- ▶ Un Secrétariat Général (F/L BASSETTE) par intérim qui aligne gaffes sur gaffes
- ▶ Un cabinet mort né ! Bonjour la restructuration
- ▶ Le Service des Ressources Humaines inexistant malgré une formation payée à F/L.B par la C.M.A.G

Grève à la Chambre des Métiers

- ▶ Une direction du CFA composée à l'heure actuelle de quatre personnes à qui des salaires sont versés (les trois B et le dernier arrivé « nous sauvera-t-il des EAUX »)
- ▶ La mise en place d'intérimés assurés par des « petits chefs ambitieux mais sans envergure » (SG /COMPTA /ANNEXE /CFA)
- ▶ Aucune solution apportée aux problèmes posés par les agents
- ▶ Des textes de lois et le statut du personnel bafoués ou utilisés pour terroriser, menacer, démobiliser, sanctionner les agents.
- ▶ Des décisions sont prises unilatéralement, sans concertation avec les représentants élus du personnel, sans concertation avec le délégué syndical UGTG, sans prendre en compte la vie et l'histoire de l'institution et des personnes qui la font vivre

Pour exemple :

- ▶ La Commission Paritaire Régionale jamais fonctionnée depuis 1993
- ▶ le Conseil de Perfectionnement aucune réunion depuis 2002
- ▶ Commission de Formation, l'Instance Locale de Concertation, le statut-quo



Sé pou sa :

Nou bon pou dé bon La Chanm' a pa on lolo Avan ou anvi fé moun maché dwét komansé pa tiré baton la an fés a « fwozen » la !

Nou dépozé on kayé révandikasyon lé 19 Octobre 06 ou pa poté mannév sa rivéw

Ou ja konnét Sa nou vlé :

Négosyé, Négosyé ! pou nou signé on protokol' !

Une chambre de Métiers à la dérive :

Le personnel de la Chambre de métiers affilié à L'U.G.T.G. suite à un préavis déposé le 19 Octobre 2006 sans qu'aucune proposition de rencontre ne lui soit parvenue dans le délai légal, est entré en grève le 06 Novembre 2006 pour exiger en priorité :

" L'arrêt des contrats précaires

" Le respect du protocole signé le 14 Juin 2002

" La requalification de CDD en CDI

" La mise en place d'un plan de titularisation

Joël LOBEAU président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Guadeloupe au lieu de négociateur préféré jouer au TI-MAL

Depuis son arrivée à la tête de la Chambre en Avril 2005 il a procédé à 26 licenciements,

A qui le tour ?

Aucune lisibilité dans la gestion du personnel. Mais une politique de téworizasyon du personnel. Il est vrai que sans Secrétaire Général...

Téworizé moun : évè L'UGTG sa pa ka maché

Travayé doubout pou réklamé dwa a yo. Nou bon évè pratik a LOBEAU, nou bon évè pratik a F-L BASSETTE

Alors que la Guadeloupe compte 60 000 chômeurs, une jeunesse sans qualification, donc sans avenir, alors que le CFA accueille plus d'un millier de jeunes nous ne pouvons plus accepter le refus de Monsieur LOBEAU de négocier. Nous exigeons un nombre d'emplois permanents suffisant pour satisfaire les besoins

Nou ka mandé négosiasyon

Contrairement à ce que laisse entendre le Président LOBEAU dans l'article du Fance-Antille paru le 15 Novembre 2006 il ne s'agit pas de requalifier un CDD mais de régulariser la situation d'une vingtaine d'agents

Ce qu'il faut savoir c'est que la Chambre de Métiers n'a qu'une seule vraie richesse : la qualité de ses agents.

Est-elle reconnue à sa juste valeur ?

Enseignants, cadres enseignants ou administratifs, agents de maîtrise ou d'exécution, employés vous savez bien que non.

Pour gagner battons-nous avec nos armes : l'expression syndicale ferme et responsable, sans démagogie.

Ansanm nou ka lité ansanm nou ké gannyé

Jou nou ké mété a jounou péké vwè jou

PAP, le 16/11/06

Section Chambre de Métiers-UGTG